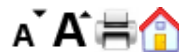


TLFi

Entrez une  
forme

discriminer

Chercher


[options d'affichage](#)

catégorie : toutes ▼

**DISCRIMINER**, verbe trans.

Différencier, en vue d'un traitement séparé, (un élément des autres ou plusieurs éléments les uns des autres) en (le ou les) identifiant comme distinct(s). *Synon. distinguer.*

**A.** – [Le compl. d'obj. désigne des choses] *Commençons par dénombrer et discriminer les problèmes* (Du Bos, *Journal*, 1928, p. 67). *Discriminer rhumatismes infectieux et arthrites microbiennes* (RAVAULT, VIGNON, *Rhumatol.*, 1956, p. 516):

Van Eyck, lui, se demande avant tout de quoi les choses sont faites; il les **discrimine**, les spécifie : la pierre est granit ou marbre, l'étoffe drap, lin ou mousseline. HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, 1955, p. 139.

– *Emploi abs. Quand la vie nous laissera-t-elle le temps de nuancer et de discriminer?* (Du Bos, *Journal*, 1927, p. 165).

**B.** – Rare. [Le compl. d'obj. désigne des pers.] *C'était une autre affaire de discriminer les visiteurs* (GUÉHENNO, *Jean-Jacques*, 1952, p. 287).

– [Le suj. désigne l'élément permettant la distinction] *Les questions qui discriminaient significativement les sujets normaux des sujets présentant un syndrome mental donné* (DELAY, *Psychol. méd.*, 1953, p. 125).

**Rem. 1.** On rencontre ds la docum. un emploi abs. avec nuance péj. de *discriminer* correspondant à *discrimination* B. *En tolérant que l'Europe discrimine, c'est-à-dire maintienne les restrictions financières et commerciales contre les États-Unis tout en abaissant ces restrictions entre pays membres de l'OECE* (Univers écon. et soc., 1960, p. 3809). **2.** La docum. atteste le dér. *discriminable*, adj. Qui peut être distingué. *Tonalités discriminables aux divers niveaux d'intensité sonore* (PIÉRON, *Sensation*, 1945, p. 398).

**Prononc. et Orth.** : [diskrimine], (*je discrimine* [diskrimin]). **Étymol. et Hist.** 1876 math. subst. *discriminant* (L. LALANNE, *Travaux scientifiques*, p. 25 ds LITTRÉ *Suppl.*); 1927 *discriminer* (Du Bos, *loc. cit.*). Empr. au lat. class. *discriminans* part. prés., *discriminare* « séparer, diviser, distinguer », cf. l'angl. *discriminant* terme de math. dep. 1852 (NED) et *to discriminate* dep. 1628. **Fréq. abs. littér.** : 11.

**DÉR. 1.**

**Discriminateur, trice**, adj. et subst. masc. **a)** *Adj.* Qui établit des distinctions ou est capable de le faire. *Synon. discriminatif. Notre pouvoir critique et discriminateur* (cf. *aiguiser*, ex. 23). *Réflexions discriminatrices* (MALÈGUE, *Augustin*, t. 2, 1933, p. 121). **b)** *Subst. masc., cybernétique.* Organe de calculateur qui peut comparer à tout moment une variable à sa valeur de référence, de manière à faire apparaître les écarts. *Synon. comparateur. Le discriminateur peut aussi déterminer si un nombre est positif ou négatif* (BERKELEY, *Cerveaux géants*, 1957, p. 159). – 1<sup>re</sup> attest. 1933 (MALÈGUE, *Augustin*, t. 1, p. 208); de *discriminer* d'apr. le rad. du supin lat. *discriminatum*, suff. -eur<sup>2\*</sup>. – Fréq. abs. littér. *Discriminateur* : 1. *Discriminatrice* : 2.

**2.**

**Discriminatif, ive**, adj. *Synon. de discriminateur* (supra a). *Pouvoir discriminatif des sens, capacité discriminative. Le seuil discriminatif tonal s'abaisse quand augmente la sonorité* (PIÉRON, *Sensation*, 1945, p. 190). – 1<sup>re</sup> attest. 1945 (Id., *ibid.*); de *discriminer* d'apr. le rad. du supin lat. *discriminatum*, suff. -if<sup>\*</sup>; cf. angl. *discriminative* 1638 ds NED et Du Bos, *Journal*, 1923, p. 383 faisant allusion à l'angl. *discriminative power*.

**BBG.** – DUB. Dér. 1962, p. 56.

